



Procédure d'affectation après la 3ème : saisie des voeux ouverte à partir du 06 mai jusqu'au 27 mai et consultation de l'offre des formations proposées dès à présent

publié le 07/05/2024

A l'attention des familles des élèves de 3ème :

- **A partir du 06 mai 14h00 et jusqu'au 27 mai 2024 minuit** vous pouvez formuler vos vœux d'AFFECTATION précis (jusqu'à 10 vœux pour l'Académie et 5 hors académie) pour votre enfant directement **par les téléservices à la rubrique AFFECTATION par les services en ligne avec les identifiants educonnect**. Si vous ne disposez plus de vos codes d'identification à Educonnect merci d'adresser une demande au secrétariat de l'établissement par le mail : ce.0171339n@ac-poitiers.fr
- **Le petit film que vous trouverez par le lien suivant vous explique la procédure (ne pas tenir compte des dates qui sont celles de l'année 2022-2023) :** <https://youtu.be/nbIH1GiHYYs>

Vous pouvez dès à présent consulter les différentes formations proposées par le lien suivant :

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

MERCI de préciser au professeur principal tout vœux hors ACADEMIE DE POITIERS ! si cela n'a pas encore été fait car cela relève également d'une saisie faite par le collège sur les sites des autres académies.

Une fois connectés vous pourrez rechercher les différentes formations proposées et à partir du lundi 06 mai 14h00 saisir les vœux.

IMPORTANT : pour les élèves qui candidatent à des sections européennes (fiche 03a), à l'enseignement optionnel Langue et culture de l'Antiquité (fiche 03b), à un enseignement optionnel artistique (fiche 03c), à un enseignement optionnel technologique (fiche 03d) ou à un enseignement optionnel de langue vivante rare (11 -annexe 4) il faudra remplir une fiche de candidature à part et produire les pièces complémentaires demandées le plus rapidement possible. Ces demandes, doivent parvenir impérativement pour le 22 mai dans les lycées d'accueil une fois remplies par les équipes du collèges et après l'avis du chef d'établissement elles doivent donc nous parvenir avant.

ATTENTION : pour les sections binationales (ABIBAC BACHBAC) au lycée DAUTET les fiches de demandes doivent parvenir au lycée complétées par nos soins avant le 17 mai. Si l'option demandées n'est pas enseignée dans le lycée de secteur dont dépend votre enfant il faudra également remplir le formulaire de dérogation ("assouplissement de la carte scolaire" fiche 02) en cochant le motif "Elève suivant un parcours scolaire particulier :" et en précisant ce parcours.

Vous trouverez tous les exemplaires de ces fiches demandées en pièces jointes.

Très cordialement, Pour l'équipe
C LANG Principale collège de l'Atlantique AYTRE

Documents joints

-  [03a-fiche-candidature-2gt-section-europeenne-r2024](#) (PDF de 340.7 ko)
-  [02-fiche-assouplissement-carte-scolaire-r2024](#) (PDF de 393.5 ko)

- [!\[\]\(694fcb4611893e9db5249daba48abfc1_img.jpg\) 03d-fiche-candidature-2gt-eo-technologique-r2024 \(PDF de 347.9 ko\)](#)
- [!\[\]\(8ec8d5dc48934930a762fecf6ecbe179_img.jpg\) 03b-fiche-candidature-2gt-eo-lca-r2024 \(PDF de 398.3 ko\)](#)
- [!\[\]\(c34a15e67573dae8fbb88f4cbfb0f2e9_img.jpg\) 03c-fiche-candidature-2gt-eo-artistique-r2024 \(PDF de 411.5 ko\)](#)
- [!\[\]\(41f06fdeabb4e5a71d06fe8f32a46127_img.jpg\) 11-annexe-4-fiche-de-candidature-eo-lvc-rares-charente-maritime-r24 \(PDF de 352.8 ko\)](#)
- [!\[\]\(18eb66208e65404cce5042d73cf0a851_img.jpg\) rs-2de-gt-avec-section-binationale-2024 \(PDF de 497.6 ko\)](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.